

1310 Végétations pionnières à *Salicornia* et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses

CORINE : 15.1

EUNIS : A2.551 & A2.553

CRITERES DIAGNOSTICS ET CONSEILS POUR LA CARTOGRAPHIE

Description :

Cet habitat correspond aux replats boueux à sableux occupés par des pelouses annuelles à salicornes et autres plantes annuelles halophiles telles que la Soude maritime (*Suaeda maritima*). Certaines pelouses du contact dunes-prés salés du *Saginion maritimae* y sont également intégrées.

Les gazons à salicornes annuelles représentent la végétation pionnière des marais littoraux. Ils se développent sur la haute slikke, juste en dessous du niveau de la mi-marée. Plutôt clairsemés sur les bas-niveaux, les tapis de salicornes peuvent être assez denses autour du niveau de la mi-marée où elles se développent le plus souvent en mosaïque avec des végétations vivaces de pré salé.

Les salicornes annuelles se régénèrent tous les ans à partir de graines dispersées par la mer. Ce sont des plantes « halophiles », c'est à dire que leur croissance est stimulée par le sel. Les salicornes stockent le sel absorbé au cours de leur croissance dans leurs cellules. En fin d'été, les concentrations en sel dans les cellules deviennent toxiques pour la plante. Le métabolisme de la plante en est perturbé et réagit avec la production de pigments qui se traduit par la coloration jaunâtre ou rougeâtre de nombreuses salicornes à la fin de leur cycle de vie.

Les pelouses annuelles du contact dunes – prés salés, quant à elles, sont caractérisées par la Sagine maritime (*Sagina maritima*), les Leptures raide et courbé (*Parapholis strigosa*, *P. incurva*) et l'Orge maritime (*Hordeum marinum*). Elles sont plutôt discrètes et se développent souvent à la faveur de perturbations dans des trouées au sein de végétations vivaces ou en lisière de pré salé.



Végétation à salicornes annuelles, marais de Moustierlin (©C. Bougault, CBNB)

Définition extraite du Manuel d'interprétation des habitats de l'Union européenne (EUR28) :

Formations composées surtout ou en majeure partie de plantes annuelles, en particulier de Chénopodiacées du genre *Salicornia* ou de graminées, colonisant les vases et sables inondés périodiquement des marais salés côtiers ou intérieurs. *Thero-Salicornietea*, *Frankenietea pulverulenta*, *Saginetea maritimae*.

Sous-types :

15.11 - Peuplements de salicornes et de soudes (*Thero-Salicornietalia*) : formations de salicornes (*Salicornia* spp., *Microcnemum coralloides*), de soudes (*Suaeda maritima*) ou, parfois, de *Salsola* spp., colonisant des vases périodiquement inondés des régions côtières et des bassins salifères intérieurs.

15.12 - Communautés pionnières halonitrophiles (*Frankenion pulverulentae*) : formations d'annuelles halonitrophiles (*Frankenia pulverulenta*, *Suaeda splendens*, *Salsola soda*, *Cressa cretica*, *Parapholis incurva*, *P. strigosa*, *Hordeum marinum*, *Sphenopus divaricatus*) colonisant des vases salées soumises à inondations temporaires et extrême dessiccation.

15.13 - Communautés à sagine (*Saginion maritimae*) : formations riches en pionnières des sables soumis à salinité et humidité variables, sur les côtes, en systèmes dunaires et marais atlantiques. Elles occupent en général une petite surface et se développent mieux dans la zone de contact entre dune et marais salé

Habitats élémentaires des cahiers d'habitats :

4 habitats élémentaires, dont 3 présents en Bretagne.

- 1310-1 Salicorniaies des bas niveaux (haute slikke atlantique)
- 1310-2 Salicorniaies des hauts niveaux (schorre atlantique)
- 1310-4 Pelouses rases à petites annuelles subhalophiles

Divergences entre la définition originale (EUR28) et l'interprétation faite dans les cahiers d'habitats français :

Aucune.

Groupements végétaux indicateurs de l'habitat (Bretagne) :

THERO - SUAEDETEA SPLENDENTIS Rivas-Martínez 1972

Thero - Salicornietalia dolichostachyae Tüxen ex Boulet & Géhu in Bardat et al. 2004

Salicornion dolichostachyo – fragilis Géhu & Rivas-Martínez ex Géhu in Bardat et al. 2004

Astero tripolii - Suaedetum maritimae maritimae Géhu & Géhu-Franck 1984

Salicornietum dolichostachyae Géhu & Géhu-Franck 1984

Salicornietum fragilis Géhu & Géhu-Franck 1984

Salicornietum obscurae Géhu & Géhu-Franck 1982

Salicornion europaeo – ramosissimae Géhu & Géhu-Franck ex Rivas-Martínez 1990

Salicornietum disarticulato – ramosissimae Géhu 1976

Salicornietum ramosissimae – nitentis Géhu & Géhu-Franck 1979 corr. Géhu & Bioret 1992

Suaedetum maritimae vulgaris Géhu & Géhu-Franck 1969 ex Géhu 1992

Spergulario mediae - Salicornietum brachystachyae Géhu 1974 corr. Géhu 1992

? *Salicornietum x marshallii* (Géhu & Géhu-Franck 1979) corr. Géhu & Bioret 1992

? *Puccinellio maritimae - Salicornietum europaeae* Géhu & Franck 1982 nom. nov. Géhu & Géhu-Franck 1984**

? *Puccinellio maritimae - Salicornietum pusillae* Géhu & Bioret 1992**

? *Salicornietum pusillo – smithianae* Géhu & Géhu-Franck 1980 inédit**

? *Puccinellio maritimae - Salicornietum ramosissimae* Géhu & Géhu-Franck 1979**

SAGINETEA MARITIMAE Westhoff, van Leeuwen & Adriani 1962

Saginetalia maritimae Westhoff, van Leeuwen & Adriani 1962

Saginion maritimae Westhoff, van Leeuwen & Adriani 1962

Parapholido strigosae - Saginetum maritimae Géhu et al. 1976**

Sagino maritimae - Cochlearietum danicae (Tüxen 1937) Tüxen 1957 doublon 1230

Frankenietalia pulverulentae Rivas-Martínez ex Castroviejo & Porta 1976

Frankenion pulverulentae Rivas-Martínez ex Castroviejo & Porta 1976

Parapholido strigosae - Hordeetum marini (Géhu & al. 1976) Géhu & de Foucault 1978

Confusions possibles :

Peu de confusions sont possibles avec d'autres habitats d'intérêt communautaire caractérisés par une végétation phanérogamique, à l'exception des groupements à salicornes vivaces (*Arthrocnemum perenne*) inclus dans l'habitat 1330 « Prés salés atlantiques ».

Des confusions peuvent apparaître avec des habitats marins dont la caractérisation est essentiellement basée sur une caractérisation du substrat et de la faune benthique associée : il peut alors y avoir une superposition d'habitats marins et d'habitats côtiers (notamment habitats marins 1110, 1130, 1140 et 1150 avec habitats côtiers 1310, 1320 et 1330). Les cahiers d'habitats précisent que dans de tels cas la priorité est à donner aux

habitats côtiers caractérisés par une végétation phanérogame (voir schémas p. 42 et p.72 du cahier d'habitat « habitats côtiers »).

Les cas de salicorniaies annuelles qui se développent dans des dépressions saumâtres situées à l'arrière de cordons de galets ou de sable méritent également d'être précisés. Le CBNB demandera au groupe de travail sur l'interprétation des habitats d'intérêt communautaire de se prononcer.

Dans une logique « habitat », l'association *Spergulario rupicolae - Salicornietum* (alliance *Salicornion europaeo - ramosissimae*) a été rattachée à l'habitat d'intérêt communautaire 1230 « Falaises avec végétation des côtes atlantiques et baltiques » (voir fiche précédente). Cette association se développe en effet dans des petites cuvettes des falaises, la végétation n'est pas directement sous influence des marées mais des embruns et des paquets de mer.

Prise en compte de l'habitat dans les cartographies des sites Natura 2000 bretons :

L'habitat semble globalement bien pris en compte dans les cartographies des sites Natura 2000. Son étendue est probablement légèrement sous-estimée (cartographies faites trop tôt dans l'année, avant le développement optimal des salicorniaies).

Conseils pour l'inventaire et la cartographie de l'habitat :

La période optimale d'observation de l'habitat se situe en fin d'été, entre fin août et début octobre ; les gazons à salicornes annuelles sont alors bien développés. Par ailleurs, ce n'est qu'à cette période que la détermination des salicornes annuelles est possible avec certitude (période de floraison) et par conséquent la différenciation entre habitats élémentaires. Pour les pelouses annuelles du *Saginion maritimae*, la période d'observation optimale se situe plutôt en printemps.

REPARTITION

Répartition à l'échelle de l'Union européenne

Carte ci-contre

Source : EEA, ETCBD | GEBCO, IHO-IOC GEBCO, NGS, DeLorme

Répartition à l'échelle du réseau de sites Natura 2000 français :

Source : INPN, Base Natura 2000 version 09/2014

France : **86 ZSC**

Région atlantique française : **62 ZSC**

Bretagne : **29 + 1 ZSC**

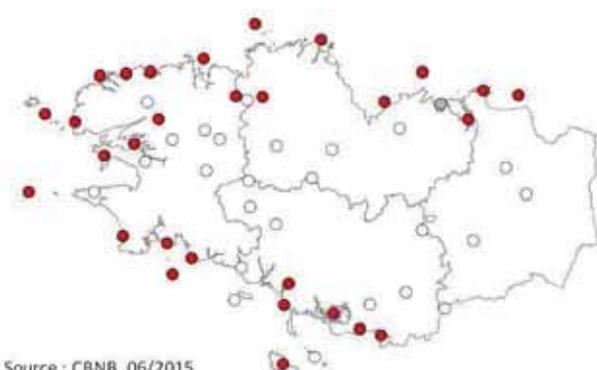
Habitat UE 1310 : Répartition et état de conservation à l'échelle des Etats membres de l'Union européenne

- Bon état de conservation
- Etat de conservation défavorable inadéquat
- Etat de conservation défavorable mauvais
- Etat de conservation inconnu

Source : EEA, ETCBD | GEBCO, IHO-IOC GEBCO, NGS, DeLorme



Sites Natura 2000 bretons abritant l'habitat



Source : CBNB, 06/2015

Sites Natura 2000 bretons dans lesquels l'habitat 1310 « Végétations pionnières à Salicornia et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses » est particulièrement bien représenté :

FR2500077 Baie du mont Saint-Michel

FR2500077 Estuaire de la Rance

FR5300010 Tregor Goëlo

Sites Natura 2000 concernés avec précision de la surface occupée par l'habitat (source : cartographies Natura 2000 & BDD habitats du CBN de Brest) :

Code du site	Nom du site	Surface [ha]
FR2500077	Baie du mont Saint-Michel	184,84
FR5300061	Estuaire de la Rance	74,26
FR5300010	Tregor Goëlo	58,18
FR5300030	Rivière de Penerf, marais de Suscinio	33,5
FR5300027	Massif dunaire Gâvres-Quiberon et zones humides associées	25,51
FR5300029	Golfe du Morbihan, côte ouest de Rhuys	10,95
FR5300046	Rade de Brest, estuaire de l'Aulne	9,6
FR5300017	Abers - Côtes des légendes	8,05
FR5300016	Anse de Goulven, dunes de Keremma	6,43
FR5300009	Côte de Granit rose-Sept-Iles	6,1
FR5300048	Marais de Moustierlin	5,48
FR5300028	Ria d'Etel	5,01
FR5300015	Baie de Morlaix	4,64
FR5300034	Estuaire de la Vilaine	4,48
FR5300066	Baie de Saint-Brieuc - Est	4,36
FR5300019	Presqu'île de Crozon	3,6
FR5300045	Pointe de Corsen, Le Conquet	3,51
FR5300043	Guisseny	3,34
FR5300052	Côte de Cancale à Paramé	3,15
FR5300032	Belle Ile en mer	1,45
FR5300018	Ouessant-Molène	1,03
FR5300024	Rivière Elorn	0,69
FR5300049	Dunes et côtes de Trévignon	0,56
FR5300011	Cap d'Erquy-Cap Fréhel	0,44
FR5300004	Rivière le Douron	0,34
FR5300021	Baie d'Audierne	0,21
FR5300008	Rivière Leguer, forêts de Beffou, Coat an Noz et Coat an Hay	0,17
FR5302007	Chaussée de Sein	0,15
FR5300023	Archipel des Glénan	<0,1
FR5300012	Baie de Lancieux, Baie de l'Arguenon, Archipel de Saint Malo et Dinard	FSD / à préciser

ETAT DE CONSERVATION DE L'HABITAT

Résultats du rapportage national 2007-2012 :

Code UE	Aire de répartition	Surface	Structure et fonction	Perspectives futures	Conclusion : état de conservation
1310	Favorable	Inconnu	Défavorable inadéquat	Inconnu	Défavorable inadéquat

Etat à favoriser :

Les gazons à salicornes font partie d'un ensemble de groupements végétaux constituant les marais littoraux. Leur conservation passe ainsi par une conservation de marais littoraux diversifiés, avec une zonation typique des communautés reflétant la microtopographie de ces côtes sédimentaires basses.

Les salicornes annuelles peuvent faire l'objet de récolte à des fins alimentaires et cosmétiques. Cette activité est encadrée par des arrêtés préfectoraux dans certains départements. On manque de recul pour connaître l'impact de cette activité sur l'habitat.